



Aux représentants des fédérations et associations  
membres de la COFAC en région

Coordination des Fédérations  
et Associations de Culture  
et de Communication

Dijon

Madame la Présidente, Monsieur le Président,  
Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Membres de la COFAC :

A Cœur Joie

Confédération Française  
des Batteries Fanfares

Confédération  
des Maisons des Jeunes  
et de la Culture de  
France

Confédération Musicale  
de France

Confédération Nationale  
des Foyers Ruraux

Enfance et Musique

Fédération des Amis  
du Théâtre Populaire

Fédération des  
Ecomusées et Musées de  
Société

Fédération Française  
de Cinéma et Vidéo

Fédération Française  
des Écoles de Cirques

Fédération Française  
des Maisons des Jeunes  
et de la Culture

Fédération Française  
des Sociétés d'Amis  
des Musées

Fédération des Usagers  
du Spectacle Enseigné

Fédération Nationale  
des Compagnies  
de Théâtre Amateur  
et d'Animation

Fédération Sportive  
et Culturelle de France

Ligue de l'Enseignement

Maisons Paysannes  
de France

Patrimoine –  
Environnement

Union des Fanfares  
de France

Union nationale  
des Jeunesses Musicales  
de France

Union Rempart

Territoires et Cinéma

La COFAC est une coordination associative dont la vocation est d'être au service du monde associatif culturel. Constituée de 24 fédérations et unions nationales du patrimoine, du spectacle vivant, de la musique et du cinéma, la COFAC représente aujourd'hui plus de 40.000 associations culturelles.

Au sein du monde associatif organisé, la COFAC représente le secteur culturel. Elle est ainsi l'une des seize coordinations composant le Mouvement Associatif.

La COFAC Bourgogne-Franche-Comté s'est créée le 20 janvier 2016. Elle tiendra son assemblée générale

**Le mercredi 12 avril 2017**

**A partir de 15h**

**MJC de Dole**

**Place Barberousse**

**39100 Dole**

A l'ordre du jour :

Présentation de la COFAC

Rapport moral, rapport d'activité, rapport financier de la COFAC Bourgogne-Franche-Comté

Mais cette Assemblée Générale sera surtout

Un temps d'échanges sur nos associations, leur projet, pour permettre l'interconnaissance et l'émergence de projet commun. Pensez à prendre vos documents de présentation.

Et nous organiserons ensemble la journée « Culture et Associations en Bourgogne-Franche-Comté » qui se déroulera à l'automne 2017.

Les associations et fédérations membres de la COFAC sont de droit membre du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale de la COFAC régionale.

En espérant qu'il vous sera possible de participer à cette Assemblée Générale, je vous adresse, Madame, Monsieur, mes plus cordiales salutations associatives.

Claire VAPILLON

Présidente de la COFAC Bourgogne-Franche-Comté

Pièce jointe : Appel à cotisation 2017 et coupon réponse de présence à l'AG